

AMI

Appel à manifestation d'intérêt Petite Enfance Inclusive



Appel à Manifestation d'Intérêt 2026
Parcours expérimental : Petite Enfance et Transition Inclusive Territoriale (PETIT)

Date de lancement : 23 Octobre 2026

Date de clôture : 31 Décembre 2026

Thématique : Petite Enfance ; Transition, Inclusion ; Parentalité ; Handicap

Préambule :

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt a pour but d'identifier les territoires qui souhaitent renforcer leurs engagements sur la petite enfance inclusive, c'est-à-dire de permettre à toute famille ayant un enfant en situation de handicap, entre 0 et 6 ans, de pouvoir bénéficier des bons accompagnements et des accueils de proximité pour leur enfant comme toute autre famille.

Pour renforcer la capacité de prise en charge de tous les enfants par les structures de droit commun, il convient de soutenir les collaborations avec les structures spécialisées du médico-social afin de garantir une politique publique de la petite enfance qui soit juste pour toutes les familles, qu'elles soient concernées ou non par le handicap.

Si vous êtes une municipalité ou une intercommunalité et que vous souhaitez renforcer vos politiques publiques de la petite enfance, Signes de Sens vous propose de rejoindre **sa première cohorte des territoires** pour la petite enfance inclusive !

Faire partie des pionniers, c'est bénéficier d'un accompagnement par la **méthode « P.E.T.I.T »** : un accompagnement sur-mesure avec des outils, des formations, en suivant une méthodologie de coopération locale et d'accompagnement au changement expérimentée. Nous interviendrons sur :

- **La réalisation d'un diagnostic de terrain, avec lisibilité de l'écosystème d'acteurs et des ressources locales** avec consolidation d'un collectif pluridisciplinaire
- **Un accompagnement stratégique avec des solutions intégrées** pour le territoire
- **L'émergence d'un projet de territoire co-construit** (co-design inclusif)

Contexte de l'Appel à Manifestation d'Intérêt :

La loi de 2005 sur le handicap annonçait un changement de paradigme dans la prise en compte du handicap, les choses évoluent mais les intentions que la loi porte peinent à se concrétiser sur le terrain. C'est particulièrement délicat pour les collectivités territoriales qui sont confrontées à ces difficultés et aux attentes des familles et des personnes concernées, elles sont en première ligne.

Sur le terrain, les acteurs locaux selon leur appartenance au médico-social, au sanitaire, au droit commun ou aux services publics ont leurs définitions et pratiques, leurs compétences et difficultés, leurs champs d'intervention, et peinent à se concerter et s'accorder pour collaborer et orchestrer des prises en charge partagées. Le parcours de santé des enfants concernés est rarement perçu dans son entièreté, ce qui entraîne des conflits institutionnels, des frictions entre organisations et des ruptures de parcours auxquels il nous faut répondre collectivement.

Du côté des familles, l'annonce du handicap chez l'enfant est une épreuve qui bouleverse l'organisation familiale. Une grande majorité des parents se sentent seuls, en difficulté pour

trouver des accompagnements spécialisés souvent saturés, et sont confrontés à des services publics ou des acteurs de droits commun inadaptés et en difficulté pour les orienter au mieux. Il en résulte un épuisement parental, une confusion due à un manque d'identification des professionnels de santé. Le défi est de taille pour ces familles qui ont besoin d'un service public de proximité accessible, de relais et d'écoute.

Ces dernières années, soutenue par l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France (ARS HdF), Signes de Sens a renforcé son implication sur le secteur de la petite enfance avec une approche centrée sur les dynamiques territoriales de coopération et les pratiques de terrain : développement de formations spécialisées, conceptions d'outils de suivis pour les enfants, création de méthodologies et kits pédagogiques pour l'école et les parents, ...École et scolarité , périscolaire et accueils collectifs, crèches, guidance parentale, place des écrans, pair-aidance familiale et professionnelle, autant de champs sur lesquels nous avons oeuvrés, présentés comme mesures prioritaires lors de la Conférence Nationale du Handicap (CNH 2026).

Si vous aussi vous constatez localement un besoin en sensibilisation ou en formation sur le sujet de la petite enfance inclusive, si les parents vous parlent de « parcours du combattant » lorsqu'ils abordent l'accompagnement de leur enfant à besoins spécifiques, s'il y a un sentiment de manque de légitimité chez certains acteurs ou parents, qu'il persiste des situations insatisfaisantes dans le parcours des enfants, ... ou si vous souhaitez tout simplement approfondir vos pratiques inclusives, alors cet Appel à Manifestation d'Intérêt est fait pour vous.

Notre proposition :

Signes de Sens a bâti un programme d'accompagnement pour soutenir les territoires dans leur transition inclusive pour la petite enfance : la méthode P.E.T.I.T. Elle se décline comme suit :

P : PERSONNALISER

Partir des réalités du terrain : besoins, ressources, priorités, acteurs en présence et vision politique. On dimensionne l'approche du sujet et la stratégie d'actions.

E : EXPLORER

Animer les acteurs, observer les pratiques, identifier et décrypter les obstacles et les besoins, construire des collaborations nouvelles. Nous travaillons avec tous les co-éducateurs de l'enfant et avec les professionnels qui accompagnent les familles. On réalise un diagnostic au regard des parcours des enfants qui sera complété par des préconisations opérationnelles.

T : TRANSFORMER

Former, adapter les pratiques et les activités, déployer des outils déjà validés sur le terrain, transformer les espaces et les interactions pour permettre un meilleur accueil des enfants avec handicap. Tout cela se base sur notre plateforme de formation et d'accompagnement en ligne qui soutient les démarches réalisées sur le terrain et sur les outils que nous avons développés au fil des années (méthode pédagogique inclusive Ben le koala, les pratiques de lecture adaptées via notre programme Édition Jeunesse Accessible (EJA), et bien d'autres).

I : INCLURE

Construire ensemble les environnements et les parcours usagers dans lesquels chaque enfant peut trouver sa place et participer à la vie collective sur le territoire, imaginer des solutions ensemble via des ateliers de codesign, mettre en test les nouvelles pratiques avec les familles du territoire, suivre l'évolution de la qualité de prise en charge.

T : TERRITORIALISER

Déployer les solutions expérimentées sur le territoire, généraliser les pratiques nouvelles et les installer dans le temps avec un suivi des professionnels via de la supervision des pratiques et du soutien pour résoudre les éventuelles difficultés rencontrées. On mesure également les transformations du territoire au travers d'indicateurs fixés ensemble. Territorialiser, c'est aussi piloter le changement et le mesurer.

Les interventions de Signes de Sens seront en soutien et résonance des actions des Pôles Ressources Handicap (PRH), et des autres acteurs centrés sur l'accueil des enfants à besoins spécifiques.

L'accompagnement de Signes de Sens pourra ouvrir localement le sujet de la **mise en récit de la transition inclusive locale**, et ainsi enclencher une dynamique collective qui participe au changement de regard sur le handicap, en partant de la parole des personnes concernées.

Un webinaire d'information se déroulera le Jeudi 5 Novembre à 14h. [Inscription ICI](#)

Les bénéficiaires finaux des différents travaux seront les enfants de 0 à 6 ans, en situation de handicap ou non, et leurs familles. Les bénéficiaires indirects seront les co-éducateurs des enfants, professionnels de la petite enfance.

Les projets et actions seront par essence inclusifs, co-construits avec les personnes concernées, et les outils et parcours seront réalisés dans une logique de conception universelle.

Thématiques prioritaires :

Parce qu'il s'agit de créer des passerelles entre les familles, les établissements du médico-social et les acteurs du droit commun, nous retiendrons les territoires qui s'inscriront sur les axes suivants :

- Le repérage précoce des troubles du neuro-développement chez l'enfant
- la communication accessible dès le plus jeune âge
- la pédagogie inclusive
- Les réponses adaptées face aux ruptures de parcours chez les enfants
- La parentalité et le répit parental

L'équipe de Signes de Sens à votre service:

- Développeurs territoriaux
- Formateurs
- Ingénieurs pédagogiques
- Développeur média
- Chargés de production
- Communicante claire

Évaluation des actions menées :

Les projets de territoire qui seront accompagnés devront faire l'objet d'un commun accord, d'une validation multipartie, en cohérence avec les compétences et responsabilités des collectivités engagées. Les indicateurs (de moyens, de réalisation et d'impact) devront donc être établis conjointement, en coresponsabilité.

Les territoires éligibles sont les territoires en capacité de mobiliser :

- Un représentant élu d'une et un représentant technique d'une collectivité
- Un représentant d'une structure du médico-social
- Un représentant du droit commun intervenant dans le parcours des enfants

Candidature et contractualisation :

Cet Appel à Manifestation d'intérêt est une initiative originale de Signes de Sens, répondant à un intérêt général que nous jugeons partagé de l'échelle locale à l'échelle nationale. Nous cherchons à établir des propositions de partenariat territorial idéalement sous couvert de conventionnement d'objectifs. Les modalités de contractualisation seront bien évidemment co-construites.

Veuillez retrouver un dossier de candidature à la suite de cet Appel à Manifestation d'Intérêt.

Si les orientations budgétaires actuelles de la collectivité ne permettaient pas l'octroi d'un financement direct par convention, cela ne constituerait pas un frein à notre collaboration. Notre association s'engage à vos côtés pour identifier et solliciter des leviers financiers alternatifs.

Calendrier prévisionnel :

31 Décembre 2026 : Date de clôture

8 Janvier 2027 : Sélection des candidats

30 Janvier 2027 : Conventionnement avec les collectivités, constitution d'une délégation locale

1^{er} Février 2027 – 31 Décembre 2027 : Réalisation de la mission

Pour toute demande d'information :

L'équipe de Signes de Sens se tient à votre écoute pour toute demande d'information complémentaire. Mail : contact@signesdesens.org Tél : 03 20 06 00 45

Le dossier de candidature est à retourner complété à cette adresse : s.sellier@signesdesens.org

DOSSIER DE CANDIDATURE — APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Parcours expérimental : Petite Enfance et Transition Inclusive Territoriale (PETIT)

1. Informations générales sur la collectivité

- Nom de la commune / EPCI :
- Nombre d'habitants :
- Nom et prénom de l' élu(e) référent(e) :

2. La collectivité dispose t-elle d'une politique publique claire sur l'inclusion de la petite enfance ?

- ☐ Oui totalement
- ☐ Oui partiellement
- ☐ Non / Ne sait pas

3. Comment est pilotée et gérée la politique publique de l'inclusion de la petite enfance ?

- ☐ Système en régie
- ☐ Externalisation (Marché Public)/ Délégation de Service Public / Concession
- ☐ Fonctionnement mixte
- ☐ Gestion associative

4. Qu'est-ce qui motive votre collectivité à candidater à cet AMI ? (Décrivez en 3 phrases vos attentes principales ou vos freins actuels) :

5. Sujets jugés prioritaires par la collectivité

Veuillez classer par ordre de priorité (1 = le plus prioritaire) vos souhaits d'accompagnement :

Priorité n° () : L'accompagnement des équipes et l'évolution des pratiques professionnelles

Priorité n° () : La résolution de situations insatisfaisantes dans le parcours des enfants

Priorité n° () : La coopération partenariale locale

Priorité n° () : La parentalité et le répit des parents

Priorité n° () : Autre sujet prioritaire (précisez) :

6. Engagement de la collectivité

En cas de sélection, la municipalité s'engage à mobiliser ses équipes et à participer activement aux temps d'accompagnement proposés par l'association :

☐ Oui, nous validons cet engagement.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de la collectivité :

(Nom, qualité du signataire et mention "Lu et approuvé")

Dossier à retourner complété à cette adresse : s.sellier@signesdesens.org